Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL160***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

CONCEVOIR SA CONVENTION D'HONORAIRES : BIEN RÉDIGER ET ÉVITER LES PIÈGES

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
Jean-Pierre Depasse, Avocat au Barreau de Rennes, Président de l'ANAFAGC

Notions et questions abordées

En tant qu'avocat, la convention d'honoraires est outils précieux dans la relation avec votre client. Elle pose le cadre de cette relation.
La formation « Concevoir sa convention d'honoraires : bien rédiger et éviter les pièges» vous permet d'appréhender sereinement la rédaction de cette convention.
Après avoir effectué un rappel des connaissances pré-requises en matière d'honoraires, la formation aborde à la fois le formalisme de la convention d'honoraires (exigences de droit commun et particularismes) et sa substance (clauses à prévoir et pratiques prohibées).
La formation insiste tout particulièrement sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques à mettre en place dès à présent.

Objectifs pédagogiques
- Connaître les prérequis en matière d'honoraires
- Connaître le rôle de la convention d'honoraires
- Savoir rédiger une convention d'honoraires (forme et contenu)
- Se conformer aux obligations déontologiques de la profession en la matière
- Éviter les pièges liés aux particularismes de la convention d'honoraires (not. Les clauses abusives)

Programme
Thème n° 1 - Les rappels utiles
A. Le droit à l'avocat de percevoir un honoraire
B. Le principe de libre détermination et tarifs règlementés
C. L'obligation d'information sur les honoraires pratiqués et preuve de cette information
D. L'obligation d'établir une convention d'honoraires
E. Prévisibilité et transparence de l'activité rémunérée de l'avocat

Thème n° 2 – La rédaction de la convention d'honoraires
A. Les exigences de droit commun
B. Les caractéristiques liées aux particularismes de la convention

Thème n° 3 – La substance de la convention d'honoraires
A. Les clauses à prévoir
B. Les pratiques prohibées

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne asynchrone abordant, au travers de différents supports, la rédaction de la convention d'honoraires de l'avocat : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, activités pédagogiques interactives, modèles de conventions et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaire hension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux